

RECRUTEMENT ET FORMATION DES ENSEIGNANTS

AUJOURD'HUI ET DEMAIN : QUELS PROBLÈMES ?



LES PARCOURS DE FORMATION

<p>Situation actuelle (texte fin 2006)</p>	<p>Situation prévue (texte 2008)</p>
<p>Parcours licence (L1 + L2 + L3)</p>	<p>Parcours licence (L1+L2+L3)</p>
<p>Préparation concours (PE1, PLC1) Stages P accompagné en établissement (72h)</p> <p>Concours</p>	<p>MASTER 1</p>
<p>Stagiaire IUFM Stage en responsabilité (324h)</p> <p>Titularisation</p>	<p>MASTER 2</p> <p>Concours (admissibilité à Noel ?) Stage P accompagnée en établissement (108h) ? Concours (admission en juin ?)</p>
<p>Formation T1 (4 semaines)</p>	<p>Fonctionnaire stagiaire à temps plein : formation en situation ? ?</p>
<p>Formation T2 (2 semaines)</p>	

Avantages annoncés des nouvelles dispositions

- Tous les jeunes qui veulent être enseignants pourront suivre un master, auparavant tous n'avaient pas accès aux préparations des concours dispensées par les IUFM ;
- Les masters proposés sont censés permettre d'envisager d'autres orientations que l'enseignement ;
- Les candidats échouant au concours ne seront pas sans rien puisqu'ils auront au moins validé un année de master voire un master entier ;
- Pour l'Etat : économie sur les salaires des stagiaires (environ 1 200 000) qui actuellement sont rémunérés pour assurer un faible service peu « rentable » (un demi service pour les PLC, 54 jours sur 144 pour les PE)
- Economie sur les concours de recrutement dont on réduit le nombre d'épreuves et la complexité.
- Fermeture des IUFM présentés comme des antichambres de la contestation enseignante ?

Problèmes posés : par le projet de masters au plan du contenu de la formation

- ❑ Suppression de l'alternance (stage analyse, stage,...;) qui permettait des aller retours entre pratique et théorie ;
- ❑ Réduction drastique de la quantité de stages (qui peuvent être facultatifs) et moins de variété de contextes scolaires vus avant l'entrée dans le métier s'ils ont lieu : (actuellement en 2^{ème} année à mi-temps : 13,5 semaines de stage, dans les masters au mieux 4 semaines)
- ❑ Temps important pris par le travail scientifique normal sur un master mais qui risque de se faire au détriment du temps de réflexion didactique et pédagogique professionnalisant ;
- ❑ En deuxième année de master : concurrence entre préparation concours, temps de stage et exigences du master : risque d'un réel recrutement à bac + 6 pour impossibilité de tout faire en même temps ?
- ❑ Emiettement de la formation en de multiples modules différents, or pour convaincre si nécessaire et aider les futurs enseignants à construire leurs propres conceptions il faut du temps et de la cohérence.

Problèmes posés par les projets de master : pour les « usagers »

- Plus de possibilité de « s'essayer au métier » avant le concours voire même avant l'entrée dans le métier ;
- Allongement du temps d'étude non rémunéré donc augmentation du cout de l'accès aux métiers de l'éducation ;
- Le suivi en formation assuré par des équipes stables de formateurs de tous horizons n'est plus d'actualité or par les échanges, les visites en stage, les préparations de stage en commun, des enseignement optionnels ou facultatifs il aidait à chaque stagiaire à construire sa propre professionnalité.

Problèmes posés : au système éducatif

- Plus de remplacement des décharges de directeurs d'école assurées pour l'essentiel par les stagiaires professeurs des écoles ;
- Plus de moyens de remplacement de la formation continue des professeurs des écoles qui sont pour l'essentiel aussi représentés par les stagiaires ;
- Nécessité de nommer encore plus d'enseignants sur plusieurs établissements en collège et lycée : un plus grand nombre de demi services seront à combler ;
- Coupure plus franche entre les formateurs de l'université et ceux de l'éducation nationale (conseillers pédagogiques, inspecteurs,...). L'IUFM assurait une certaine continuité entre les deux.

Problèmes posés : par les nouveaux concours

- La réduction du nombre d'épreuves au CRPE conduit au contrôle d'un nombre plus restreint de compétences, le résultat au concours en devient plus aléatoire (des « impasses » seront donc possibles) ;
- La nature des épreuves s'éloigne encore plus des considérations professionnelles (risque accru d'avoir des lauréats dépourvus de qualités pour assurer ce métier) ;
- La réduction des postes aux concours à d'incontournables répercussions sur les effectifs des classes donc sur l'attention portée à chaque élève ;
- Il y a fort à craindre que cette dégradation de la place des concours et de leur nature préfigure leur disparition pure et simple (risque de précarisation des affectations d'enseignants obstacle à une continuité et une cohérence des enseignements dans un établissement).

Problèmes posés :

par la disparition d'une école de formation des enseignants

- Disparition d'un lieu où, quoiqu'en dise notre ministre, les formations étaient pensées dans une perspective de construction d'un corps de fonctionnaires de la République, unis par des valeurs partagées par tous ses membres ;
- Le refus d'un cadrage national conduit à la disparition d'unité dans la formation des enseignants : concurrence entre les universités, entre les maquettes de masters, cloisonnement des formations dispensées par des universités différentes et de plus en plus autonomes (LRU)...;
- Disparition d'un lieu de formation commun à tous les enseignants permettant la rencontre et la connaissance réciproque de stagiaires d'horizons et d'avenirs divers ;
- Disparition d'un lieu où peuvent cohabiter des stages de formation continue et la formation initiale donc de rencontre entre « anciens » et « nouveaux » : lieu ressource pour tous les enseignants de l'académie ;
- Plus grande difficulté à ouvrir les formations sur d'autres horizons : une multiplicité de lieux et d'organisation de formations rend plus difficile les rencontres avec les partenaires de l'école ;
- Disparition des sites IUFM dans les départements : c'est un peu de vie qui s'en va, en particulier pour les sites les plus excentrés. C'est aussi une perte pour les conseils généraux qui avaient pour certains beaucoup investi dans les locaux.

Problèmes posés :

par la manière dont cette refonte est imposée

- ❑ Les délais imposés (annonce du président de la république en juin, texte publié en juillet, dernier délais de dépôt des maquettes mi décembre, finalement repoussé mi février sous notre pression) beaucoup trop courts pour un travail de qualité ;
- ❑ Arrive après une série de réformes des stages, du cahier des charges,... qui avaient un an et demi ;
- ❑ Elle se fait dans la suite de ce qui nous est imposé habituellement, depuis que les IUFM existent, à savoir une réforme tous les deux ou trois ans : ce qui empêche tout travail qualitatif ;
- ❑ Pas de possibilité de revoir les licences, risque d'incohérences,... bien mis en lumière par l'avancée du travail depuis 4 mois ;
- ❑ Aucune concertation avec les acteurs, aucune prise en compte des travaux de la recherche en matière de formation, de pédagogie ..;
- ❑ Volonté évidente de mettre en concurrence les universités selon le dogme libéral : de la concurrence émerge forcément l'excellence.